Envoyé en préfecture le 05/12/2024
Reçu en préfecture le 05/12/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20241128-D192_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 28 novembre 2024

L'an 2024 et le 28 novembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 novembre 2024.

Date de la convocation : 21 novembre 2024
Date d'affichage : 21 novembre 2024
Délibération N° 28-11-2024 / N°192
Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, David Duchateau, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4
Membres ayant donné procuration : 15
Membres votants : 85

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Sylviane Evain, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Chantal Dufresne, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand.

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.

Absents excusés : Sébastien Henquenet, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Martine Gérard
Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville ayant donné procuration à Jacques Nick, Lionel Cayet ayant donné procuration à Michel

Envoyé en préfecture le 05/12/2024
Reçu en préfecture le 05/12/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20241128-D192_2024-DE

Seroux, Béatrice Dausse ayant donné procuration Hugues Legoux, Julien Bellengier ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Pierre Cuvillier ayant donné procuration Monique Debeaumont, Christian Boucly ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Nicolas Capron ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Damien Bricout, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Roland Descamps ayant donné procuration à Marie Bernard, Yves Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Hubert Dingreville

Titre de la délibération : : Participation financière aux communes pour la mise à disposition de locaux pour les centres de loisirs

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée communautaire que dans le cadre de l'organisation des centres de loisirs sur le territoire communautaire, des communes ont accepté de mettre à la disposition de la communauté de communes des locaux adaptés pour l'accueil de ces centres.

Monsieur le Vice-Président, propose que la contribution financière, en vigueur, de la communauté de communes auprès des communes accueillant les centres de loisirs soit révisée pour mieux s'adapter au contexte. Il présente le projet de grille de contribution suivant et précise que cette révision s'est faite à budget constant :

	Printemps	Juillet	Août	Automne	Hiver
Ramassage	5 €/jour	5 €/jour	5 €/jour	15 €/jour	15 €/jour
Centre de – de 50 enfants	15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour	30 €/jour	30 €/jour
Centre de 50 à 100 enfants	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	40 €/jour	40 €/jour
Centre + de 100 enfants	25 €/jour	25 €/jour	25 €/jour	50 €/jour	50 €/jour
Bonus mobilisation salle des fêtes	150 €	300 €	300 €	150 €	150 €

Suite à l'avis favorable du Bureau du 19 novembre et de la commission du 20 novembre 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- mettre en place ces participations financières
- les mettre en application à compter du 1 janvier 2025
- signer tout autre document se rapportant à la présente délibération

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 5 /12/2024 et publication ou notification du 5 /12/2024